



Communication des métiers du droit et de la finance

NEWSLETTER du 1er trimestre 2009

Mars 2009

Promouvoir son cabinet à l'étranger : les nouvelles mesures fiscales sont-elles adaptées à la crise ? Les dépenses engagées par les cabinets d'avocats pour organiser ou participer à des manifestations ou salons à l'étranger en vue de faire connaître leurs compétences peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôt depuis début 2009. La mesure avait été demandée par le Conseil National des Barreaux pour favoriser la promotion des cabinets d'avocats français à l'étranger. Mais est-elle vraiment incitative en période de crise ? Réponse d'Image **Juridique** dans l'édito de la **Lettre des Juristes d'Affaires** du 30 mars 2009. [Lire l'édito](#)

L'identité des cabinets d'avocats : créer la différence. Dans le contexte de la crise, il devient encore plus déterminant de faire la différence auprès du client pour « emporter » son dossier et pour maintenir avec lui un lien durable. Les avocats peuvent mettre leur différence en avant en s'accordant, puis en communiquant sur la spécificité de l'identité de leur cabinet. Cet exercice touche autant au fond qu'à la forme des messages. **Image Juridique** a été citée à plusieurs reprises sur ce thème dans le dossier spécial paru dans **Le Monde du droit** du 15 mars 2009. [Lire le dossier](#)

Février 2009

La vidéo et l'avocat : un vecteur de communication accessible et efficace. Bien que désormais largement accessible, la vidéo constitue un outil de communication trop peu utilisé par les cabinets d'avocats. Pourquoi une vidéo ? Quel type choisir ? Où la diffuser ? Et comment la créer ? Des réponses et des exemples dans la 16^e fiche pratique réalisée par **Image Juridique**, parue dans les Cahiers Pratiques du site **Juriforum** le 27 février 2009. [Lire la fiche](#)

Janvier 2009

Carte de vœux 2009 : ne ratez pas l'occasion de vous faire remarquer et de créer du lien ! « L'activité de communication de l'agence Image Juridique lui a permis de constater cinq styles de cartes de vœux traditionnellement utilisés par les cabinets d'avocats : la carte "Je me positionne", la carte "Team building", la carte "Je crée de la connivence", la carte "Ethique et engagée", la carte "Innovation". Ces différents styles peuvent bien entendu être combinés ». Extrait de l'interview d'**Image Juridique** parue sur **Le village de la justice**. [Lire l'interview](#)

Brigitte Van Dorsselaere	06 81 79 80 84	brigitte@imagejuridique.com
Marie Jeannest de Gyvès	06 26 64 32 88	marie@imagejuridique.com
11, rue aux Ours - 75003 Paris	01 45 24 43 49	www.imagejuridique.com

Plus d'articles et d'informations sur la communication juridique, sur notre équipe et nos prestations : www.imagejuridique.com